



MAIRIE de TREFFLEAN

Code Postal : 56250

☎ : 02 97 53 27 78

mairie@trefflean.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2024 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de conseillers : 16

Présents : 11

Votants : 15

L'an deux mil vingt-quatre, le six juin, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de TREFFLEAN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Claude LE JALLÉ, maire.

PRESENTS : Claude LE JALLÉ, Gwénaél LE FLOCH, Nadine MIGNOT, Blaise MAYANGA, Bénédicte BARRE-VILLENEUVE, Nicole OGER, Bruno BODARD, Emilie CALVAR, Alexandre JOANNIC, Emmanuel MASSARD, Jack AUBRY.

ABSENTS EXCUSÉS : Lucie BERNARD LICOT, Virginie LE JULE, Myriam FORGET, Emilie CARRÉ, Jean-François BRETON.

Madame Lucie BERNARD LICOT a donné pouvoir à Nadine MIGNOT

Madame Virginie LE JULE a donné pouvoir à Gwénaél LE FLOCH

Madame Emilie CARRÉ a donné pouvoir à Claude LE JALLÉ

Monsieur Jean-François BRETON a donné pouvoir à Jack AUBRY

Convocation du 30 mai 2024

Secrétaire de séance : Jack AUBRY

Délibération n°2024-20 – Cession immeuble

Vote : Unanimité, 15 POUR.

Délibération n°2024-21 – Adhésion à la Fondation du patrimoine

Vote : Unanimité, 15 POUR.

Délibération n°2024-22 – Modification du tableau des emplois

Vote : Unanimité, 15 POUR.

Délibération n°2024-23 – Indemnisation des stagiaires intervenant au service jeunesse

Vote : Unanimité, 15 POUR.

Délibération n°2024-24 – Renouvellement de la convention de partenariat avec la Poste

Vote : Unanimité, 15 POUR.

Délibération n°2024-25 – Subventions aux associations 2024

Vote : Unanimité, 15 POUR.

Délibération n°2024-26 – Adhésion au groupement Déchets abandonnés

Vote : Unanimité, 15 POUR.

Délibération n°2024-27 – Charte de partenariat adossée à la Convention Territoriale Globale

Vote : Unanimité, 15 POUR.